

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin juin 2017

LA REUNION

	mai 2017	juin 2017	Cumul de janvier à juin		année 2016
			2017	2016	
Dossiers déposés	98	116	607	638	1 281
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	83	133	562	554	1 141
- Dossiers recevables	71	120	494	513	1 040
- Dossiers irrecevables (A)	12	17	75	57	123
Décisions d'orientation des Commissions	73	117	498	518	1 049
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	25	49	200	143	344
- vers une procédure de réaménagement des dettes	48	68	298	375	705
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	81	147	652	606	1 281
Mesures de rétablissement personnel (B)	22	47	197	153	318
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	22	47	197	150	315
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	3	3
Mesures de réaménagement des dettes (C)	28	57	278	292	629
- Plans conventionnels conclus	7	5	51	92	153
* dont plans conclus consistant en un moratoire	2	1	9	18	28
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	21	52	227	200	476
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	12	29	137	120	290
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	5	20	89	105	207
Dossiers clôturés toutes phases (D)	19	24	98	104	208
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	2	4	0	3
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	0
- recommandations homologuées par les juges	32	57	252	259	491

En juin 2017, la commission a été saisie de 116 situations de surendettement et en a traité 147 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 4,9 % sur les six premiers mois 2017 par rapport aux six premiers mois 2016 (607 dossiers contre 638 dossiers).

A fin mars 2017, 919 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 0,3 % sur cette période. Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 1,3 %.